



Projet Régional de Santé 2



— La loi de modernisation de notre système de santé

Deux enjeux majeurs :

- ▶ Adapter le système de santé aux enjeux du vieillissement de la population et de la progression des maladies chroniques
- ▶ Combattre la persistance de fortes inégalités en matière de santé

Le nouveau Projet régional de santé : éléments marquants

- L'organisation des parcours de santé est un axe fort

- ▶ passer d'une logique de structure à une logique de parcours doit permettre de mieux prendre en compte l'intérêt de l'utilisateur
- ▶ Implique la transversalité et coordination de tous les acteurs de santé - en premier lieu dans la proximité, autour du médecin traitant, en favorisant le maintien au domicile

Projet Régional de Santé

Cadre d'orientation stratégique à 10 ans Objectifs généraux et résultats attendus

Schéma régional de santé à 5 ans

Champ : offre de soins et de services de santé, y compris prévention et promotion de la santé et d'accompagnement médico-social

Il s'appuie sur une évaluation, comportant une dimension prospective, des besoins de santé, sociaux et médicosociaux, et des réponses existantes à ces besoins. L'évaluation porte également sur la continuité des parcours de santé, les points de rupture, et les difficultés de coordination

Prévisions et objectifs opérationnels pour :

- Réduire les inégalités sociales et territoriales de santé et améliorer l'accès des personnes les plus démunies à la prévention et aux soins
- Renforcer la coordination, la qualité, la sécurité, la continuité et la pertinence des prises en charge et des interventions en prévention
- Faciliter l'organisation des parcours de santé, notamment pour les personnes atteintes de maladies chroniques et les personnes en situation de précarité, de handicap ou de perte d'autonomie
- Organiser la préparation du système de santé en cas de situation sanitaire exceptionnelle

Programme régional relatif à l'accès à la prévention et aux soins des personnes les plus démunies

Mise en œuvre des objectifs opérationnels du SRS

Contrats territoriaux de santé

Contrats territoriaux en santé mentale

Contrats locaux de santé

— Attentes et exigences pour un prochain PRS

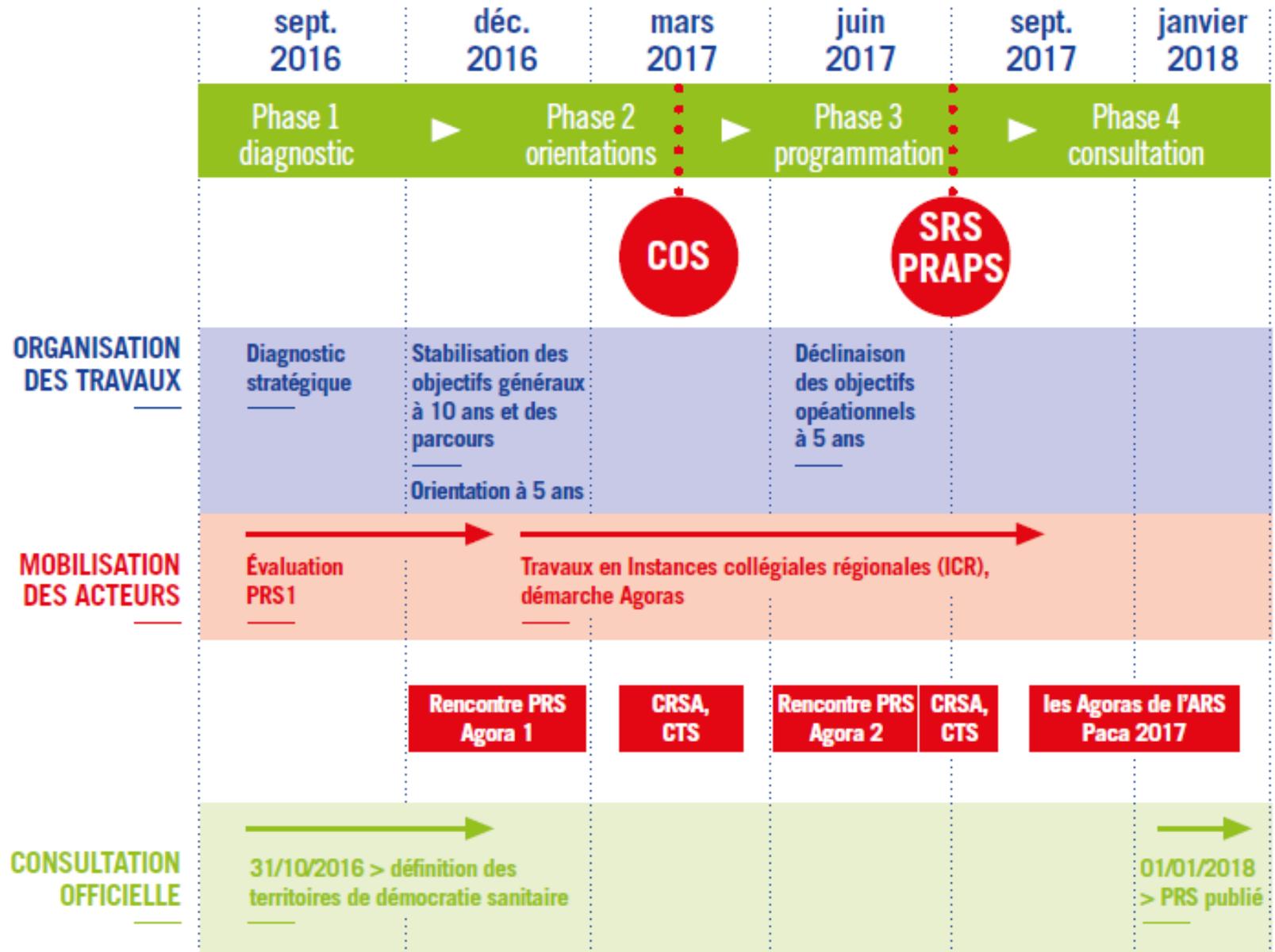
- **Prioriser et synthétiser : identifier les enjeux d'évolution du système de santé, sans rechercher une description exhaustive**

- **Enjeu de décloisonnement et de transversalité (un schéma unique)**

- **Organiser les parcours de santé**

- **Echanger, concerter, pour élaborer et mettre en œuvre les politiques de santé**
 - Faire vivre la démocratie sanitaire institutionnelle tout au long de l'élaboration du PRS
 - Mobiliser plus largement l'ensemble des acteurs de santé de la région – démarche Agoras Social Club

Planning



2- La liste des parcours prioritaires du PRS 2 de l'ARS PACA

Critères de priorisation utilisés :

- Enjeu de santé publique dans notre région
- Plus value au décroisement, marge de transformation
- Faisabilité
- Prise en compte des attentes des usagers

Liste des parcours

- maladies chroniques
- personnes âgées
- Personnes en situation de handicap
- personnes précaires (PRAPS)
- santé mentale
- Petite enfance, jeunes, jeunes adultes
- Addictions
- + 1 thème : *le citoyen et le système de santé*

3- Les instances collégiales régionales

Collectifs régionaux réunissant l'ensemble des métiers au sein de l'agence et les partenaires externes sur un parcours ou une thématique dédiés pour élaborer, mettre en œuvre et suivre le PRS

ICR dédiées aux parcours de santé prioritaires du PRS :

- Travail sur les enjeux et priorités par parcours
- Travaille sur les points de ruptures
- Organise la coordination

Maladies chroniques

Personnes âgées

Personnes en situation de handicap

Personnes précaires

Santé mentale

Petite enfance, jeunes, jeunes adultes

Addictions

Le citoyen et le système de santé

ICR dédiés à des thématiques sectorielles prioritaires du PRS :

- Organise un segment de l'offre de santé
- Travail sur les orientations et priorités d'évolution de ce segment de l'offre
- Alimente les parcours

ICR 1er recours

ICR Systèmes d'information

ICR imagerie

ICR Urgences

ICR PDSES

ICR soins critiques

ICR périnatalité

ICR AVC

ICR Chirurgie

ICR cardiologie interventionnelle

ICR SSR

ICR maladies émergentes

ICR veille et sécurité sanitaire, préparation et gestion des crises sanitaires

ICR soins aux détenus

ICR biologie

Méthode de travail ICR

Fonctionnement des ICR

Une composition représentant les acteurs de santé sur le thème

Des pilotes et des équipes projets ARS : une note de méthode partagée et des lettres de missions

La possibilité d'organiser des ateliers dédiés à des problématiques spécifiques

Un accompagnement du GIP santé ORUPACA et de l'Espace régional partagé de santé publique

La coordination des travaux à la DDPRS, avec un soutien logistique + un Système d'information en cours de développement

Le pilotage stratégique PRS 2 pilote la cohérence de l'ensemble des travaux et arbitre

De janvier à juin 2017 pour la phase d'élaboration du PRS

A inscrire dans la continuité pour la mise en œuvre et le suivi du PRS

Durée des travaux

— L'information des instances de concertation

Les instances officielles, régionales et départementales (CRSA, commissions de coordination des politiques publiques, conseils territoriaux de santé), seront associées tout au long de l'élaboration du PRS, en amont des délais de consultation « PRS » réglementaires.

CRSA : Assemblée plénière

Conseils territoriaux de santé

- Publication des arrêtés de désignation début février
- Installation en mars
- Présentation de la démarche PRS et des travaux du COS